

A Louvain-la-Neuve - 60 crédits - 1 année - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Art de bâtir et urbanisme**

Organisé par: **Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme (LOCI)**

Sigle du programme: **URBA2MC**

URBA2MC - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

ATTENTION à partir de 2023-2024, il n'est plus possible de s'inscrire à ce programme. Seul-es les étudiant-es déjà inscrit-es à ce programme en 2022-2023 pourront se réinscrire en 2023-2024.

Le master offre

- un complément de formation ouvrant sur les disciplines concernées par l'organisation de l'espace comme support de processus de développement social, économique et culturel ;
- un parcours à travers les enjeux actuels et les compétences de l'urbanisme et de l'aménagement, soutenu par un questionnement critique sur les conceptions du développement et du rapport entre les sociétés et leur environnement ;
- une approche globale et interdisciplinaire sur base d'un travail en équipe.

Votre profil

La formation est ouverte si vous êtes :

- Belges ou étrangers titulaires d'un diplôme universitaire de 2e cycle valorisé pour au moins 300 crédits par la commission de diplôme en charge du programme.

Votre programme

Le programme s'organise autour de 4 types d'activités :

- cours théoriques transversaux ;
- cours-ateliers ;
- séminaires interdisciplinaires d'urbanisme et développement territorial ;
- stage et travail de fin d'étude.

La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ? ".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Ce programme est constitué d'un tronc commun de 60 crédits modulé en fonction de la formation initiale de l'étudiant-e. L'étudiant-e, en fonction de sa formation antérieure, pourrait devoir ajouter des cours supplémentaires (voir programme détaillé) ou inversement ne pas devoir participer à toutes les unités d'enseignement du tronc commun.

Le programme s'organise autour de 4 types d'unités d'enseignements :

- *Les cours théoriques transversaux*

- *Les cours-ateliers*

La notion de "cours-atelier" renvoie à un enseignement conçu dans une optique interdisciplinaire et intégrée. Une large part y est donnée au travail de groupe.

Chaque cours-atelier est développé sur 14 semaines à raison d'un jour par semaine. Le programme de Master complémentaire propose deux cours-ateliers :

* Planification stratégique

* Urbanisme opérationnel

Les cours-ateliers sont préparés et animés par une équipe pédagogique de quatre ou cinq co-titulaires. Un coordinateur est chargé de stimuler les échanges entre enseignants dès la préparation, d'assurer la cohérence entre les enseignements, d'organiser la participation ponctuelle d'intervenants invités et de coordonner l'évaluation menée sur base de travaux individuels et collectifs.

Le programme détaillé des "cours-ateliers" est arrêté en début d'année ou de quadrimestre sous l'égide de la Commission de diplôme et dans le respect des cahiers des charges définis.

- *Les séminaires interdisciplinaires d'urbanisme et développement territorial*

Les séminaires interdisciplinaires d'urbanisme et développement territorial comprennent différents types d'activités :

Conférence, visites de terrain, exposés et débats thématiques. Certaines activités sont organisées en partenariat avec l'association AULNE (Association des Urbanistes de Louvain-la-Neuve) ou dans le cadre de l'APERAU (Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme : <http://www.aperau.org/>).

Un workshop international d'une semaine impliquant plusieurs universités autour d'une problématique spécifique. En 2017, le workshop s'est déroulé en Tunisie afin de répondre aux défis environnementaux et territoriaux de l'Île de Kerkennah.

Comme pour les cours-ateliers, le programme détaillé des séminaires est arrêté en début d'année ou de quadrimestre sous l'égide de la Commission de programme et dans le respect des cahiers des charges définis.

- *Le stage et le travail de fin d'étude*

La formation inclut la production et la défense d'un mémoire montrant sa capacité de maîtriser, par un travail scientifique autonome, une démarche d'analyse et de proposition contribuant à la résolution d'un problème de développement territorial posé concrètement.

Le mémoire est articulé sur un stage professionnel de minimum 300h dans une administration publique, une agence d'urbanisme, une ONG ou une association privée développant une activité dans le champ du développement territorial. Ce stage peut se dérouler en Belgique ou à l'étranger et l'étudiant est libre d'en proposer les modalités. Le stage se fait généralement au cours du deuxième quadrimestre mais il est aussi possible de le faire en allègement de programme. Les étudiants exerçant une activité professionnelle dans le domaine considéré, parallèlement au Master complémentaire, peuvent valoriser celle-ci comme stage, moyennant l'avis du bureau de la commission de diplôme. Le stage est placé sous la responsabilité académique d'un enseignant associé au programme et choisi par l'étudiant comme promoteur du mémoire. Il est réglé par une convention entre l'étudiant, son promoteur et un maître de stage dans l'Institution d'accueil.

URBA2MC Programme

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

URBA2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Eco Q un

PÉDAGOGIE

- La ligne pédagogique du programme est construite selon trois principes directeurs :

Une pédagogie de l'interdisciplinarité

La formation permet de s'ouvrir aux principaux angles théoriques d'approche des problèmes et des pratiques de développement territorial. Les activités de groupe favorisent l'ouverture et la confrontation interdisciplinaires. Dans les travaux pratiques, l'exigence de communication porte sur la formulation de synthèses faisant apparaître la complémentarité des approches.

Une pédagogie du projet

La formation met l'accent sur le développement de savoirs, savoir-être et savoir-faire nécessaires à la conduite de processus de changement territorial dans un milieu décisionnel complexe. Il s'agit d'être capable d'anticiper des évolutions sociétales et de mettre en évidence des scénarios auxquels puisse se référer une stratégie territoriale globale et sur lesquels puissent s'articuler des opérations particulières : (re)aménagement de sites, développement de réseaux de transport, création de nouveaux quartiers, etc.

Une pédagogie fondée sur des expériences territoriales concrètes

La formation réserve une large place à l'analyse critique d'expériences, notamment celles portées par les participants. Elle repose aussi sur des exercices de terrain posant des problèmes d'actualité et menés en équipe avec la participation des enseignants concernés, avec l'objectif de déboucher sur des propositions collectives d'intervention à soumettre au débat public.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

Les cours théoriques transversaux

Procédure d'évaluation fixée par chaque enseignant (voir cahier des charges).

Les cours-ateliers

Évaluation intermédiaire à mi-parcours de l'atelier selon les modalités fixées par le cahier des charges. Évaluation finale sur base d'une défense publique des résultats du travail collectif par un jury constitué des enseignants.

Le séminaire interdisciplinaire

Procédure d'évaluation fixée pour chaque séminaire (voir cahier des charges).

Le stage et le TFE

Le stage se conclut par un rapport de stage, qui peut faire partie intégrante du TFE ou en constituer une annexe. Le TFE fait l'objet d'une défense orale, devant un jury présidé par le président ou le secrétaire de la commission de diplôme et constitué du promoteur et de deux lecteurs (voir aussi « Structure : le stage et le TFE »).

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Le séminaire interdisciplinaire constitue un support privilégié de coopération et d'échanges internationaux, à travers :

- Les conférences et la participation au réseau APERAU.
- Le workshop international réunissant des étudiants et des enseignants issus de différentes universités autour d'une problématique spécifique définie en lien avec les acteurs locaux.

Coopérations interuniversitaires

Contribuent également à l'internationalisation du programme les partenariats scientifiques entre l'École d'urbanisme et d'aménagement du territoire et : EPAU à Alger (Postgraduation en urbanisme) / EPFL à Lausanne (Post-grade « Projets territoriaux et mutations spatiales ») / Université de la Sapienza à Rome / École Nationale Supérieure des Paysages à Versailles / École d'architecture Ville et Territoire à Marnes la Vallée / Institut d'Urbanisme de Paris / UMSS à Cochabamba (Bolivie) / Université catholique du Chili / le LARIST de l'Université de Florence / Université du Québec à Montréal / Université de Lubumbashi et de Kinshasa, etc. Ces réseaux donnent lieu à des échanges entre enseignants et, progressivement, entre étudiants à l'occasion des stages.

Réseau associé au programme de stage

L'expérience montre que le programme de stage constitue également un outil important d'ouverture du programme à l'extérieur et contribue beaucoup à l'attractivité du cycle auprès des étudiants. Dans cette perspective, le Master complémentaire peut compter sur le réseau d'organismes ayant accueilli des stagiaires de l'ex-diplôme d'études spécialisées en urbanisme et développement territorial.

Chaque année, certains étudiants réalisent leurs stages dans des projets de développement à l'étranger.

Les pays partenaires dans ce cadre sont les suivants : Algérie, Bolivie, Cambodge, Chili, Chine, Équateur, Espagne, France, Italie, Mexique, Kenya, la RDCongo, Québec.

Le réseau d'organismes associé au programme par le biais des stages est composé des organisations suivantes :

Agence d'Urbanisme de Lyon (France) / AGORA sa (Bruz70028programme géT4I0e sa (de

Molenbeek-Saint-Jean (Belgique) / COOPARCH (Bruxelles, Belgique) / COPLAUR (Guadalajara, Mexique) / Conseil Régional du nord - Pas de Calais (Lille, France) / Délégation du Pentagone (Bruxelles, Belgique) / ERU asbl (Bruxelles, Belgique) / Habitat et Rénovation (Bruxelles, Belgique) / Inter-environnement Bruxelles (Bruxelles, Belgique) / Inter-environnement Wallonie (Namur, Belgique) / Handicap International (Lyon, France) / LARIST (Florence, Italie) / Ministère de la Région Wallonne - DGO4 (Namur, Belgique) / Bruxelles-Environnement (Bruxelles, Belgique) / PLANECO sprl (Wavre, Belgique) / PRAHC-UMSS (Cochabamba, Bolivie) / RECYCL'ART asbl (Bruxelles, Belgique) / RENOVAs asbl (Schaerbeek, Belgique) / TRANSITEC sa (Namur, Belgique) / Vies de Villes (Alger, Algérie) / Ville de Tournai (Belgique).

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Voir objectifs et conditions d'admission.

Tout étudiant ayant obtenu au moins une distinction à l'issue de ce master complémentaire est autorisé à s'inscrire à l'école doctorale thématique en développement territorial. Site web : <https://sites.uclouvain.be/devterr>.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

Site web

Mandat(s)

- Doyen : Eric Van Overstraeten
- Vice-doyenne : Cécile Chanvillard
- Vice-doyen : Olivier Masson
- Vice-doyen : Renaud Pleitinx
- Directrice administrative de faculté : France Pécher

Commission(s) de programme

- Commission du bachelier en architecture (BARC)
- Commission du bachelier en ingénieur civil architecte (BIAR)

SST/LOCI

Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme (LOCI)

Secteur des sciences et technologies (SST)

LOCI

Place du Levant 1 - bte L5.05.05

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 28 15

<http://www.uclouvain.be/loci>